



Doc. 15726
27 avril 2023

Les jeunes et les médias

Amendement¹ n° 1

Sous-amendement n° 1

déposé par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Dans l'Amendement 1, remplacer les mots «sous réserve» par les mots suivants:

«tout en veillant à ce»

1. 2023 - Deuxième partie de session

